

FEUILLE FÉDÉRALE

78^e année.

Berne, le 25 août 1926.

Volume II.

Paraît une fois par semaine. Prix: 20 francs par an; 10 francs pour six mois plus la finance d'abonnement ou de remboursement par la poste.

Insertions: 50 centimes la ligne ou son espace; doivent être adressées franco à l'imprimerie K.-J. Wyss Erben, à Berne.

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Du 17 août 1926.)

Le gouvernement italien a accordé l'exequatur à M. Carlo Caffisch, de Trins (Grisons), en qualité de consul de Suisse à Catania (Sicile).

Le président de la république d'Esthonie a accordé l'exequatur à M. Charles Bosshardt, de Hofstetten près Elgg, en qualité de consul honoraire de Suisse à Reval.

Suivant une communication du ministère des affaires étrangères de Honduras, le gouvernement de cette république a rapporté le décret du 25 avril 1923 par lequel M. C. A. Ehler avait été nommé aux fonctions de consul de Honduras à Zurich.

L'ordonnance édictée par le canton de Lucerne en date du 26 juillet 1926 pour l'exécution de la loi fédérale sur la chasse et la protection des oiseaux est ratifiée.

L'ordonnance édictée par le canton de Bâle-Campagne en date du 15 juillet 1926 pour l'exécution de la loi fédérale sur la chasse et la protection des oiseaux est ratifiée.

(Du 19 août 1926.)

L'ordonnance édictée par le canton d'Uri en date du 15 juillet 1926 pour l'exécution de la loi fédérale sur la chasse et la protection des oiseaux est ratifiée.

La loi grisonne du 25 juillet 1926 sur la chasse ainsi que les dispositions édictées en date du 19 juin 1926 pour son exécution sont ratifiées.

La loi tessinoise du 13 juillet 1926 sur la chasse et la protection des oiseaux est ratifiée.

Le Conseil fédéral a désigné comme son délégué au match d'athlétisme Suisse-Allemagne-France, qui aura lieu le 22 août 1926, à Bâle, M. le Dr Flatt, président de la commission fédérale de gymnastique à Bâle.

Le Conseil fédéral a alloué au canton du Tessin les subventions suivantes :

1^o 40 % des frais de construction d'un chemin Breno-Salvané, commune de Breno (devis : fr. 15,000; maximum : fr. 6000);

2^o 35 % des frais de construction d'un chemin, de construction d'une étable avec citerne et des frais de défrichement sur l'alpe Ravina, commune de Quinto (devis : fr. 15,000; maximum : fr. 5250).

NOMINATIONS

(Du 19 août 1926.)

Département militaire.

Ont été nommés officiers-instructeurs d'infanterie :

- le capitaine Schenker, Oscar, de Däniken, aspirant-instructeur d'infanterie,
- le capitaine Friedländer, Philippe, de Zurich, aspirant-instructeur d'infanterie,
- le capitaine Nager, François, de Réalp, aspirant-instructeur d'infanterie,
- le premier-lieutenant Zufferey, Joseph, de St-Luc, aspirant-instructeur d'infanterie.

Service de l'artillerie.

Secrétaire de chancellerie de 1^{re} classe, et en même temps chef de chancellerie, au service de l'artillerie : M. Victor Jacob, major à l'état-major général, de St-Gall, à Berne, actuellement secrétaire à l'administration fédérale des contributions.

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1926
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	34
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	25.08.1926
Date	
Data	
Seite	257-258
Page	
Pagina	
Ref. No	10 084 722

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.